

Les enjeux de la Conférence climat Paris 2015

Déclaration du groupe de la CFDT

Les enjeux qui sous-tendent ces deux projets d'avis climat ont été rappelés avec force par Jean Jouzel et Michel Jarraud.

Ces constats alarmants vont-ils réellement engager les États à prendre des décisions à la hauteur de la situation, lors de la Conférence climat de Paris en 2015 ?

Dans son avis de suite sur les négociations internationales, le CESE en appelle à un accord global, juste et ambitieux avec des engagements réciproques que la France devra impulser en sa qualité de présidente de la Conférence. Il n'est effectivement plus temps de faire des déclarations d'intentions, les orientations doivent être concrètes et les engagements financiers respectés, en premier lieu ceux de Copenhague sur la dotation du Fond Vert et la mobilisation des 100 milliards de dollars par an pour les pays en développement. Les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA insistent particulièrement sur son affectation dans le respect du principe de responsabilité commune mais différenciée, condition nécessaire pour recréer la confiance entre les États.

Large mobilisation des financements publics et privés au profit de la transition énergétique, soutien aux initiatives donnant un prix au carbone au niveau national, européen, voire mondial, sortie progressive des subventions aux énergies fossiles, mise en place d'une taxe internationale sur les transactions financières et mise à contribution des transports internationaux aériens et maritimes : autant de leviers concrets pour un engagement fort dans la transition écologique. Ils sont indispensables pour que l'émergence de nouveaux modèles de développement souvent réclamée, en particulier par le CESE, ne reste un vœu pieux.

L'enjeu social est conséquent puisqu'il porte notamment sur l'évolution des emplois, des qualifications et l'organisation du travail. La mutation des emplois conditionne notre capacité à aller vers une transition juste. C'est bien la Responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises qui permettra cette mutation indispensable.

Les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA soutiennent la recommandation d'un accompagnement des travailleurs et des secteurs d'activités, notamment par la mise en place de parcours de transition professionnelle et un renforcement du dialogue social sectoriel au niveau international et au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les deux avis s'accordent sur la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile et des collectivités locales. Si les grandes conférences internationales et les négociations

climatiques qui en découlent sont un fil rouge, elles ne sauraient se substituer à la capacité d'action nationale. La réalité des résultats se joue à cette échelle et plus particulièrement à celle des territoires. L'interrogation sous-tend l'avis sur *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique* : comment ancrer la réduction des Gaz à effet de serre (GES) dans la réalité française ?

Beaucoup d'initiatives existent, elles se multiplient et leurs acteurs sont variés : villes, régions, entreprises petites ou moyennes, organisations syndicales, ONG, citoyens. Les deux avis convergent vers la nécessaire valorisation de ces démarches positives, preuve s'il en était besoin, qu'une transition est possible et que ce qui fonctionne doit être encouragé et déployé.

En ce sens, nous pensons qu'une approche efficace de lutte contre le réchauffement climatique est obligatoirement une approche de proximité et qu'elle passe par des politiques territoriales avec des objectifs chiffrés de réduction des gaz à effet de serre. La responsabilisation des territoires doit aller jusqu'à des contrats d'objectifs dans ce domaine, en tenant compte de leur histoire, contraintes et spécificités. Nous soutenons à ce titre la recommandation visant à établir des contrats d'études prospectives par les régions. L'objectif serait d'anticiper les impacts en termes d'emploi, de compétences et de transition professionnelles induits par la mise en œuvre des politiques d'adaptation et d'atténuation du changement climatique des Schémas régionaux climat, air, énergie (SRCAE).

Il est également question de la concomitance avec les élections régionales. C'est effectivement l'occasion de poser à nouveau le rôle des régions et d'engager le politique à se saisir concrètement de ce sujet, qui dépasse l'échelle temps de l'agenda politique.

L'avis sur les *Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique* s'ancre autour du principe de la participation de tous à la politique d'atténuation. Comment donner envie aux acteurs d'avancer ? La COP 21 est une occasion exceptionnelle pour fédérer et mobiliser autour d'un enjeu global, déclinable au local. Médiatiser les enjeux, sensibiliser les populations avec des informations claires, rendre lisible le niveau possible d'intervention de chacun et valoriser l'existant sont des pistes qui, explorées concrètement, peuvent avoir un réel impact.

La question de la gouvernance est centrale. Une instance unique de dialogue qui aurait en charge le suivi de la politique climat apporterait lisibilité et simplification. Dans ce même esprit, les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA souscrivent à la nécessité de confier au Premier ministre la responsabilité interministérielle de la politique climatique et d'en rendre compte chaque année devant le Parlement.

Enfin, l'orientation affirmée de l'avis pour une société bas carbone nous semble une direction évidente, une fois encore au regard de l'état des lieux exposé hier et que nul n'est plus censé ignorer.

Les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA partagent en ce sens la recommandation d'un travail spécifique sur le lien entre climat et aménagement du territoire, en ce qui concerne l'usage des terres et des espaces naturels, l'aménagement industriel de la France et l'urbanisme. La stratégie nationale bas carbone doit en effet converger avec la réindustrialisation des territoires mais également avec d'autres enjeux essentiels comme la biodiversité ou les approches territoriales évoquées.

La COP 21 offre l'opportunité capitale de trouver un accord à la mesure de l'urgence et de mobiliser la société pour une appropriation pérenne des enjeux. La France accueille cette conférence internationale, il s'agit pour elle de peser au maximum en ce sens. Les groupes CFDT, environnement et nature et UNSA ont voté les deux avis climat, en remerciant les rapporteurs pour ce travail complémentaire et d'envergure.